

Guillaume DROUOT

Né le 6 août 1987 à Lyon

guillaume.drouot@protonmail.com

PARCOURS UNIVERSITAIRE

- Depuis septembre 2017 : Professeur à l'université de Bordeaux.
- Septembre 2016 - août 2017 : Maître de conférences à l'université Panthéon-Assas (Paris II).
- Décembre 2014 : Docteur en droit (*La rétroactivité de la jurisprudence*, prix de l'Université Panthéon-Assas, prix Choucri Cardahi de l'Académie des sciences morales et politiques en 2015).

PUBLICATIONS

Corédacteur avec Claire-Marie Péglion-Zika de la chronique de jurisprudence en droit des successions à la Revue juridique personne et famille (*RJPF*) depuis janvier 2018.

2023

- Mise à jour de la rubrique Contenus pratiques / Fiche pédagogique, v° Les normes juridiques, LexisNexis (en ligne)
- « Le privilège de séparation des patrimoines est mort, vive l'hypothèque légale : une réforme sans conséquence ? », *RJPF* février 2023, p. 39 et s.
- « Face à la réserve, quelles techniques pour transmettre en évitant la dilapidation ? », *Ing. pat.*, juill. 2023, p. 139 et s.

2022

- « Le dépôt irrégulier doit-il disparaître ? », *D.* 2022, p. 2049 et s.
- « L'apport du droit des contrats », *L'apport du droit privé à la protection de l'environnement*, dir. J. Lagoutte, Mare & Martin, 2022, p. 145 et s.
- « Les titres sociaux et le couple : la dissolution du couple à cause de décès », *Def.* 17 mars 2022, n° DEF206h7, p. 23 et s.

• « La réparation dans le projet de réforme », *RDC* mars 2022, n° RDC200m9, p. 146 et s.

• « De l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée à l'entrepreneur individuel tout court », *RJPF* avril 2022, p. 48 et s.

2021

• « Le droit objectif chez Duguit : quel héritage pour nos introductions au droit ? », *150 ans de la faculté de droit de Bordeaux, quel héritage doctrinal*, LGDJ, 2021, p. 139 et s.

• « La responsabilité pour faute et les responsabilités objectives dans le projet de réforme français », *La réforme du droit de la responsabilité civile en France*, dir. G. Wicker, R. Schulze, G. Mäscher, Société de législation comparée, coll. Droit comparé et européen, vol. 35, 2021, p. 91 et s.

2020

• « Droit, algorithmes et anarchie », *D.* 2020, p. 35 et s.

• « Les sources du droit processuel de la famille », *Le droit processuel de la famille*, dir. Ch. Baharel, R. Laher, Dalloz, coll. Thèmes et commentaires, 2020, p. 7 et s.

2019

• « L'étranger à la succession », *RJPF* 2019-12, supplément, p. 45 et s. (actes du colloque du 20 mai 2019, L'étranger dans le contentieux familial, Cour de cassation)

• « Le fondement moral du prix de la course », *Mélanges Serge Schweitzer*, PUAM, 2019, p. 89 et s.

• « Le contrôle des divergences de jurisprudence par la Cour européenne des droits de l'Homme : gros plan sur une affaire grecque », note sous CEDH, 23 mai 2019, *in* revue JADE, septembre 2019 (<https://revue-jade.eu/article/view/2570>).

2018

• « Des controverses autour de la réserve héréditaire », *Revue de droit d'Assas*, n° 17, décembre 2018, p. 48 et s.

• « Brefs propos sur le législateur et les sources du droit », *D.* 2018, p. 2314.

2017

- « L'agrément de l'héritier : de l'utilité de distinguer le titre de la finance », *RTD civ.* 2017, p. 305 et s.
- Commentaire des conclusions de l'avocat général sous l'arrêt Bordas, *Les grandes conclusions du parquet général de la Cour de cassation*, dir. R. Salomon, éd. Panthéon-Assas, 2017, p. 299 et s.

2016

- « Le rôle de la doctrine dans l'avènement de la jurisprudence comme source du droit », *Sur quelques aspects du renouvellement des sources du droit*, dir. D. Mazeaud et T. Bonneau, éd. Panthéon-Assas, 2016, p. 115 et s.
- Recension de l'ouvrage de P.-Y. Quiviger, « Le secret du droit naturel ou Après Villey », *Revue de philosophie économique*, Vrin, 2016/1.
- *La rétroactivité de la jurisprudence*, LGDJ, t. 574, préf. C. Brenner.